

AVANT - PROPOS

Le Décret n° 2008-1359 du 18 décembre 2008 portant création des conseils de bassin viticole définit le périmètre du bassin Bourgogne-Beaujolais-Savoie-Jura dont le préfet coordonnateur est celui de la région Bourgogne-Franche-Comté. Il s'étend sur douze départements situés en Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne-Rhône-Alpes : neuf départements y sont intégrés en entier (Ain, Côte-d'Or, Doubs, Jura, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Savoie, Haute-Savoie, Yonne) et trois partiellement (Isère, Loire, Rhône). Avec une superficie de 51 500 hectares, ce bassin représente 7 % du vignoble national.

Sans prétendre à l'exhaustivité, ce dossier dresse un état des lieux sur la filière viti-vinicole du bassin au travers d'une fiche de synthèse complétée de six fiches territoriales et d'un zoom sur la formation dans le domaine viti-vinicole.

La fiche de synthèse est axée sur l'emploi de la filière au sein du bassin.

L'emploi est détaillé au travers des différentes activités composant la filière avec d'amont en aval les activités agricoles, l'industrie du vin et la commercialisation. Les activités connexes dépendantes et intégrées à la filière sont aussi étudiées : la fabrication et la vente de matériel viti-vinicole ainsi que les activités de service qui jouent un rôle important dans la valorisation et la promotion du vin. Sur le champ retenu et le périmètre du bassin, la filière compte 8 700 établissements et emplois 17 800 salariés en 2015. Si la filière représente moins de 1 % de l'emploi salarié du bassin, elle joue un rôle économique primordial dans les zones d'emploi viticoles telles que celles de Beaune, Chalon-sur-Saône, Mâcon, Villefranche-sur-Saône ou encore Auxerre.

Les fiches territoriales sont quant à elles structurées autour de trois grandes thématiques : la structuration du territoire en matière de surfaces viticoles et de production vinicole, l'emploi de la filière par segment et les principales caractéristiques des exploitants viticoles.

Ce dossier a été réalisé dans le cadre d'un partenariat entre l'Insee et la Draaf de la région Bourgogne-Franche-Comté. Il est associé à la publication Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté n°12, novembre 2016 « Bourgogne-Beaujolais-Savoie-Jura : une filière viti-vinicole intégrée qui s'appuie sur plus de 8700 établissements ».

Patrick Pétour



Directeur régional
de l'Insee de
Bourgogne-Franche-Comté

Vincent Favrichon



Directeur régional
de l'Alimentation, de l'Agriculture
et de la Forêt de Bourgogne-Franche-Comté